

Montréal, le 16 février 2016

A l'attention de : Québec Accessible

Objet : Pour une loi québécoise plus coercitive pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées

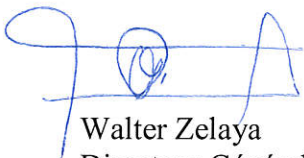
Madame,
Monsieur,

Par cette lettre, Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-Qc) souhaite manifester son appui aux démarches de Québec accessible visant à promouvoir la nécessité d'avoir une loi provinciale plus coercitive pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées.

Au cours des dernières années, de nombreuses personnes et organismes ont constaté l'inefficacité de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. À l'instar de ce qui se fait tant dans certaines provinces canadiennes qu'à l'étranger depuis de nombreuses années, nous croyons que le Québec doit adopter une loi beaucoup plus contraignante. Un cadre juridique avec des échéanciers et des mécanismes de suivis permettra au Québec de se doter d'un projet à long terme pour rendre nos communautés plus accessibles et inclusives.

Moelle épinière et motricité Québec (anciennement Association des paraplégiques du Québec / Fondation pour la recherche sur la moelle épinière) est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser l'autonomie des personnes blessées médullaires du Québec, de promouvoir et faciliter leur intégration sociale et professionnelle et de défendre leurs droits. Nous désirons appuyer Québec accessible et souhaitons participer au processus de réflexion pour une réforme législative favorisant l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées.

Cordialement,



Walter Zelaya
Directeur Général